

Eiffage GC infra Linéaires
3 place de l'Europe
78 140 VELIZY VILLACOUBLAY

Préfecture du Pas-de-Calais
DCPPAT
Bureau des Installations classées, de l'utilité
publique et de l'environnement
Rue Ferdinand Buisson
62 020 ARRAS

Objet : Demande d'enregistrement d'une centrale d'enrobage à chaud mobile sur la commune d'Étaples (62)

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Laurent Chivet, agissant en qualité Directeur d'Etablissement de la société EIFFAGE GC INFRA LINEAIRES, dont le siège social est situé à VELIZY VILLACOUBLAY (78), 3 Place de l'Europe :

N° SIRET : 317 803 443 00314

en application des articles L.512-7 et suivants du Code de l'Environnement, relatifs aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, **demande l'enregistrement** d'une centrale d'enrobage à chaud mobile qui sera implantée au au sein de la zone d'activités Opalopolis, sur la commune d'Étaples (62 630) et classée à enregistrement au titre de la rubrique suivante :

N° nomenclature	Libellé de la rubrique	Quantité
2521-1	Centrale d'enrobage à chaud au bitume de matériaux routiers (Capacité de production maximale : 300 t/h)	Enregistrement

L'activité sera, de plus, soumise à déclaration sous les rubriques :

- Rubrique 2517-2 : Stockage de granulats ;
- rubrique 2910-A : Installations de combustion ;
- rubrique 4801-2 : Dépôt de matières bitumineuses ;
- rubrique 4718-2 : Gaz inflammable liquéfié de catégorie 1 et 2 ;
- rubrique 2515-1 : Installations de broyage de minéraux.

Je joins à la présente un dossier en 4 exemplaires (3 exemplaires papiers et 1 exemplaire électronique), comprenant le formulaire CERFA n°15679*03 accompagné des pièces nécessaires à l'instruction de la demande d'enregistrement.

Je demande à remplacer le plan au 1/200^e requis à l'article R.512-6 du Code de l'Environnement par un plan au 1/500^e.

Fait à Vélizy-Villacoublay , le 23/11/2021

Laurent Chivet

Laurent CHIVET
Directeur
Eiffage GC Infra Civil